

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 2 (1883)
Heft: 10

Artikel: Nouvelle attribution d'une bractéate déplacée
Autor: Trachsel, C.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« A l'époque où ces monnaies furent frappées, les ressources de l'Etat étaient complètement absorbées par les dépenses énormes qu'entraînait l'alliance avec l'armée française, et ce ne fut qu'après avoir épuisé toutes les ressources, après avoir emprunté la vaiselle des particuliers, s'être rendu compte des matières précieuses qui pouvaient se trouver dans la ville, après avoir même essayé des moyens occultes de l'alchimie pour transmuter les métaux, que le Conseil se résolut à battre ces monnaies de détresse. » BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, p. 260.

Il résulte donc de ce qui précède que les pièces en question n'ont pas été frappées *pour faire la guerre à bon marché*, mais *parce que la guerre avait ruiné la pauvre République*.

Nouvelle attribution d'une bractéate déplacée.

Nous revendiquons pour l'abbaye de St-Gall encore une bractéate qui lui appartient. On prend son bien où on le trouve, dit le proverbe.

Une bractéate représentant une tête mitrée de face, accostée d'un R à droite et d'une étoile à gauche dans un cercle uni relevé, entouré d'un grènetis de gros grains, c'est-à-dire au style souabe rond, fut attribuée par *Beyschlag*, planche VIII, n° 1, à l'abbaye de *Reichenau*, située dans une île du petit lac de Constance (*).

Le baron de Berstett combattit déjà cette attribution dans son ouvrage publié en 1846, et avec raison, car les deux seules monnaies connues de Reichenau, l'une une *semi-bractéate* du XII^e siècle, de la trouvaille de Füssen, et l'autre une *bractéate pure* du XIII^e ou du XIV^e siècle, portent toutes les deux un lion ailé, ou lion de St-Marc, et une tête d'ange ailé.

Notre compatriote, le Dr H. Meyer, dans son ouvrage : *Die Denare und Bracteaten der Schweiz*, planche V, n° 83, p. 77, a cru que cette monnaie appartenait à l'abbaye de *Rheinau*, ce qui n'est guère probable, vu que toutes les bractéates de cette abbaye portent *un ou deux poissons* (saumons).

(*) Ne confondez pas cette abbaye avec le château de Reichenau dans les Grisons, bâti par un évêque de Coire et nommé ainsi par amitié pour l'abbé de Reichenau avec lequel il était lié.

En 1868, nous avons déjà écrit à ce sujet une dissertation qui n'a pas été imprimée. Une récente trouvaille, dont il sera parlé plus tard, nous remet la question en mémoire et nous prouve que notre attribution à Saint-Gall était bien fondée et que la lettre R est l'initiale de Rorschach, premier atelier monétaire des abbés de St-Gall, transféré vers la fin de l'époque des *bractéates pures* dans le monastère de ce nom.

Lausanne, le 30 octobre 1883.

C.-F. TRACHSEL Dr.

Confirmation.

BRACTÉATE DE ROTTWEIL.

Le numéro 1, II^e année de ce *Bulletin*, contenait un article intitulé : *Bractéates suisses inédites*. Le numéro 11 de la planche qui l'accompagne représente une bractéate attribuée à la ville de Rottweil, notre ancienne alliée. Au nombre des monnaies de la célèbre trouvaille de Federsee en 1861, dans le royaume de Wurtemberg, décrite dans le journal numismatique de Weissensee, il y en avait un certain nombre que Leitzmann crut pouvoir attribuer à *Egeno*, comte de Fribourg en Brisgovie. Il s'agit de savoir laquelle de ces deux attributions est exacte. Cette question peut maintenant être considérée comme décidée en faveur de *Rottweil*, car une trouvaille toute récente faite à *Tuttlingen*, à six lieues de *Rottweil*, en contient un nombre considérable. Or, il est admis en principe que les monnaies trouvées dans les trésors qui sont fréquemment mis au jour appartiennent en général aux localités du voisinage.

Lausanne, le 1^{er} décembre 1883.

C.-F. TRACHSEL Dr.

Bibliographie.

Un almanach de 1884 (*Les nouvelles Étrennes fribourgeoises*), plus soigné que tous ses rivaux et qui a le mérite d'ajouter chaque année un nouveau volume à une collection que chacun